

**Campagne de recrutement affectation provisoire à mi-temps
Rentrée universitaire 2021/2022**

IDENTIFICATION DU POSTE	
N° de poste	ENS F00061 et ENS G00043 – Postes susceptibles d'être vacants
Profil	Conseiller principal d'éducation en collège ou lycée.
Discipline / Métier	Conseiller Principal d'Education
Composante de rattachement	INSPE
Localisation	Reims
Date de prise fonction	01/09/2021
Quotité	Affectation provisoire à mi-temps (50 %)

ENSEIGNEMENTS	
Composante(s) d'intervention	INSPE
Diplômes	Master MEEF mention Encadrement Educatif (EE)
Matières enseignées	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des publics et des institutions scolaires - Droit de l'éducation - Discrimination et éducation - Stratégies de mise en œuvre de l'action éducative <ul style="list-style-type: none"> - suivi de l'apprenant - animation socio-éducative - gestion de l'équipe éducative - techniques d'entretien et médiation - Education et territoires - Ecole Inclusive - Mise en stage - Suivi des stages - Préparation concours / outils de communication - Accompagnement individualisé des projets professionnels des étudiants
Volume horaire total	192 HETD

Informations complémentaires

Interventions essentiellement en Master MEEF EE, mais également en tronc commun MEEF et en licence de Sciences de l'éducation.

Concernant le Master MEEF mention Encadrement Educatif, les enseignements dispensés devront tenir compte d'une part des unités d'enseignement inscrites dans le master et d'autre part des exigences du concours de CPE : apports disciplinaires et compétences professionnelles.

Les enseignements ont lieu principalement sur le site de Reims, mais des visioconférences sont systématiquement organisées avec les quatre autres sites (Châlons, Charleville, Chaumont, Troyes).

Contacts enseignement :

Florence Legendre et Djaouidah Sehili, responsables du master MEEF mention Encadrement Educatif
florence.legendre@univ-reims.fr
djaouidah.sehili@univ-reims.fr

COMPETENCES PARTICULIERES

Il est demandé une bonne connaissance du concours de recrutement des CPE.

Une expérience professionnelle en formation d'adultes est souhaitée.

La maîtrise des TICE est attendue. La détention d'un master serait un plus.

Une capacité à travailler en équipe est indispensable. Le formateur s'engage à participer aux réunions de l'équipe pédagogique de la mention Encadrement Educatif, du département SHS-Sciences de l'Education de l'Inspé et aux journées d'études organisées par l'Inspé à l'attention de ses formateurs.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier (fichier en annexe) est à transmettre uniquement par courriel à ce.dpe@ac-reims.fr, accompagné d'une lettre de motivation, pour le **19 avril 2021 au plus tard.**